

Réunion par audioconférence du jeudi 16 avril 2020 à 17h30

Présidence: P. PARENT.

Présents:

L. JURY, Y. BEGON, N. CONSTANCIAS, G. POITEVIN, J. VANTAL, S. JUILLARD, D. ANSELME, J-P. DEFOUR, R. FOURNEL, P. LONGERE, E. LUC, P. MICHALLET, J-M. SALZA,

Membre excusé : D. THINLOT.

Assistent: M. COQUET, R. DEFAY, R. SEUX, B. BARBET.

Ordre du Jour

- 1. Informations du Président et du Président Délégué.
- 2. Coronavirus Point sur la situation et les décisions prises.
- 3. Coronavirus Dossiers à traiter :
- Paiement du relevé de compte numéro 3 et situation de la trésorerie de la Ligue.
- Situation des compétitions régionales.
- Assemblée Générale du 27 juin 2020.
 - 4. Point Tola Vologe.
 - 5. Contrats d'Objectifs.
 - 6. Championnat U18 R2.
 - 7. Communication et lancement du prochain numéro de « Tribunes ».
 - 8. Lancement de la campagne de subventionnement ANS 2020.
 - 9. Point FAFA.
 - 10. Questions diverses à poser par écrit avant le mardi 14 avril 2020 à 19h00.

En introduction, Pascal PARENT souhaite avoir une pensée pour toutes les personnes touchées de près ou de loin par la pandémie du coronavirus et déplore le nombre important de victimes.

1. Informations du Président et du Président Délégué.

- Informations diverses liées au coronavirus :

- Fermeture des locaux de la Ligue depuis le 18 mars dernier. Le chômage partiel a été déclaré jusqu'au 30 juin 2020 mais cela n'empêche pas que l'on puisse y mettre un terme avant si la situation le permet.
- Discussions en cours à la FFF sur les modalités de mise en place d'un fond de solidarité pour aider les clubs la saison prochaine. Il sera abondé par les Ligues, les districts et la FFF.
- Discussions en cours avec la région pour obtenir un accompagnement.
- Réunions importantes à l'UEFA la semaine prochaine pour évoquer une éventuelle reprise de la Ligue 1 et la Ligue 2 à compter de mi-juin, mais cela pose des questions sur les tests, le respect des gestes barrières, etc.
- Les finales de la Coupe de France et la Coupe de France Féminine sont pour l'instant reportées et maintenues. Aucune date n'est encore fixée et elles pourraient se faire sans public.

- Retour sur les décisions prises par le COMEX ce jour :

- La plus importante concerne l'arrêt définitif des compétitions de Ligues, de Districts, des championnats nationaux de jeunes (féminins et masculins), des championnats nationaux futsal, du National 3, du National 2 et de la D2 féminine.
- Montées et descentes :

Limitation à 1 descente par poule en ligue et district, avec application du nombre de montées réglementairement prévues.

Pour la N2 et la N3 : application des montées et descentes réglementairement prévues dans les textes fédéraux.

 Les critères de départage seront détaillés dans le PV du COMEX du 16/04/2020. En attendant, il faut consulter le communiqué de la FFF pour obtenir les principales informations.

Il a été décidé lors de la réunion avec les Présidents de District de confier à la Commission des Compétitions, accompagnée de Lilian JURY, le travail sur le nouveau format des compétitions pour la saison prochaine. Pour les compétitions jeunes, c'est Arsène MEYER qui pilotera.

Il y aura certainement des difficultés pour composer nos poules, c'est pourquoi il faut prendre certaines orientations dès aujourd'hui.

En R1, nous avions 2 poules de 14. Comme nous ne pouvons pas aller au-delà de 14 équipes, ça nous obligera certainement à faire 3 poules de 12.

Parmi les Districts, cette limitation à 14 équipes pose problème au District de la Loire qui va certainement être obligé de faire une poule à 15 en D1. Une demande dans ce sens va donc être envoyée à la FFF. Pour les autres Districts, il ne devrait pas y avoir de difficultés à composer leurs poules. Ils souhaitent juste que nous leur communiquions le plus rapidement possible les clubs descendants de R3 en D1.

Les dossiers en instance au niveau des Commissions Règlementaires et Disciplinaires devront être traités rapidement car ils pourraient avoir une incidence sur les classements, étant entendu que les commissions devront prendre des précautions pour pouvoir juger en respectant les gestes barrières.

Suite à une interrogation d'Yves BEGON, il lui est confirmé qu'un ratio en fonction du nombre de matchs joués, devra être effectué pour appliquer les points de pénalité relatifs au fairplay.

Le Bureau Plénier est alerté sur le fait que certains clubs de N3 ont déjà décidé de former des recours contre la décision du COMEX en se fondant sur le fait qu'il n'est pas équitable d'appliquer une règle différente entre les compétitions nationales (descentes réglementairement prévues) et les compétitions ligues / districts (1 descente).

Pascal PARENT affirme que n'importe quelle décision prise aurait été susceptible de recours puisqu'il y aurait toujours eu des clubs s'estimant lésés. Toutefois, il considère que leur recours est tout à fait légitime.

Le Président demande aux membres du Bureau Plénier s'il n'y a pas d'objection à la proposition de faire 3 poules de 12 en R1 la saison prochaine ?

Avant de procéder au vote, Jean-Marc SALZA fait part de son inquiétude pour les saisons futures et le risque que le niveau régional baisse, notamment si l'on garde les 3 poules en R1 après la saison 2020/2021.

→ Le Bureau Plénier valide néanmoins cette orientation à l'unanimité.

Les réflexions qui étaient en cours sur l'évolution de l'organisation des compétitions R2 F et U18 R2 sont reportées du fait de la situation actuelle.

Pour les matchs de barrage ou les phases d'accession initialement prévus pour déterminer les clubs accédant aux compétitions nationales, la FFF donnera les instructions ultérieurement.

En cas de question sur les décisions prises par le COMEX, merci de les transmettre à Méline COQUET qui les recensera pour envoi groupé à la FFF.

L'Assemblée Générale du 27 juin 2020 risque de ne pas pouvoir se tenir mais si cela est nécessaire, le Conseil de Ligue pourra toujours prendre des décisions dans l'intérêt supérieur du football régional.

On pourra aussi se servir des réunions de début de saison pour donner des informations importantes aux clubs.

Les « assises régionales » demandées par les clubs futsal étaient prévues pour fin avril mais devront attendre également.

2. Coronavirus – Point sur la situation et les décisions prises.

Déjà traité au point précédent.

3. Coronavirus - Dossiers à traiter.

- Paiement du relevé de compte numéro 3 et situation de la trésorerie de la Ligue :

• Situation de la trésorerie de la Lique :

Eric LUC explique que deux réunions ont eu lieu en mars et avril pour anticiper la situation de trésorerie jusqu'au 30 juin (fin de saison), en incluant un certain nombre d'hypothèses.

Aujourd'hui, 16 avril 2020, la trésorerie est d'environ 3 Millions. Si on inclut les recettes et les dépenses que l'on doit avoir jusqu'au 30 juin, on restera sur un niveau de trésorerie acceptable à la fin de saison.

Les dépenses sont pratiquement actées : paiement des travaux de Tola Vologe, paiement des salaires en attendant le remboursement du chômage partiel par l'Etat.

Les grandes options sur les recettes sont : le versement d'un acompte d'1,5 millions d'euros par la région pour le centre technique de Tola Vologe, les subventions supplémentaires attendues de la FFF de 200 000 euros pour les deux Pôles Espoirs, l'encaissement des sommes dues par les clubs à hauteur de 900 000 euros (relevé n°3).

Pour simplifier, il faudrait que nous n'ayons pas l'acompte de la région, ni les subventions de la FFF, ni l'argent dû par les clubs, pour être en difficulté au 30/06/2020.

Pascal PARENT explique que pour le fond de solidarité des clubs amateurs, il faudra définir une règle commune pour toute la Ligue et tous les districts. D'autant qu'il reste un peu d'argent dans la caisse de solidarité. Si on ne l'utilise pas aujourd'hui, on ne l'utilisera jamais.

Eric LUC précise que l'argent de la caisse de solidarité est inclus dans le calcul ci-avant.

• Relevé de compte n°3:

Pascal PARENT précise que ce sujet a été évoqué en amont avec les Présidents de District et il suggère d'appeler le paiement de ce relevé qui correspond à des sommes dues avant l'arrêt des compétitions.

Toutes les demandes d'étalement de la dette devront bien sûr être autorisées. Et en cas de nonpaiement ou de retard, il n'y aura pas de retraits de points.

Pour l'appel du relevé de compte n°3, qui pour l'instant a été suspendu, le Président propose de choisir une date de règlement entre le 31 mai et le 15 juin.

Après discussion, le Bureau Plénier valide à l'unanimité la date du 1er juin 2020.

Le Trésorier Général, Daniel THINLOT, adressera une lettre explicative à tous les clubs.

Les relevés de compte 4 et 5 seront fusionnés et appelés ultérieurement selon des modalités à préciser. Mais avec l'arrêt des compétitions au 13/03, ils ne devraient pas être très importants.

Interrogation sur les modalités à appliquer envers les clubs non à jour de paiement au 30 juin ? Dans un tel cas, les demandes de Licence seront bloquées.

- Situation des compétitions régionales :

Déjà vu au premier point.

- Assemblée Générale du 27 juin 2020 :

Concernant l'AG de fin juin, Pascal PARENT n'imagine pas qu'on puisse la tenir dans de bonnes conditions. Le déconfinement progressif ne débutera qu'à partir du 11 mai donc cela risque d'être encore trop risqué à la fin du mois de juin, surtout vu les délais de convocation à respecter et le nombre de personnes à convoquer.

→ Le Bureau Plénier acte l'annulation de l'Assemblée Générale du 27 juin 2020 par mesure de précaution et décide de la décaler au 24 octobre 2020 (date initialement prévue pour l'AG élective).

L'AG élective sera quant à elle décalée en janvier 2021.

4. Point Tola Vologe.

Les travaux sont au ralenti car la plupart des entreprises ont arrêté dès le 16 mars. Le carreleur et le plombier sont un peu intervenus.

Certaines entreprises commencent à se manifester pour reprendre à la fin du mois.

Roland SEUX précise que pour les pôles, aucune décision de fermeture n'est prise pour le moment et qu'il faudra peut-être accueillir les jeunes car même s'il n'y a plus de football, il y aura peut-être la scolarité à tenir.

L'objectif est que les travaux soient terminés pour le 11 mai côté résidence espoirs, dans le cas d'un accueil des jeunes, et ensuite que les travaux reprennent au niveau des vestiaires côté avenue Jean-Jaurès, qui sont moins urgents.

Richard DEFAY précise que concernant le montage juridique et fiscal de gestion du centre technique, on aurait dû avoir le retour des avocats fiscalistes pour le 14 avril mais la personne avec qui nous travaillons est aussi en charge du social chez InExtenso donc, vu la situation sanitaire actuelle, elle a d'autres priorités.

5. Contrats d'Objectifs.

Pascal PARENT précise qu'il nous a été notifié par la LFA la même somme que l'an dernier car on a le bonus de l'AG financière de la Haute-Loire. Par contre, on a un malus car nous ne sommes pas en totale adéquation avec les consignes de l'IFF sur l'organisation de nos formations.

Sur la proposition de Didier ANSELME, il convient de repartir sur les mêmes sommes que l'année dernière pour la répartition entre la Ligue et les Districts.

D'ailleurs, le Président remercie le GT sur la régionalisation de l'ETR et la centralisation de la formation pour l'envoi de leur pré-projet. Les premières conclusions c'est que l'on ne forcera personne à aller dans un dispositif non voulu. Certains Districts souhaitent régionaliser uniquement la formation, d'autres uniquement l'ETR, certains les deux et d'autres souhaitent rester totalement indépendants.

En revanche, cette liberté doit avoir un prix. Si les 20 000 euros de pénalité de l'IFF sont reconduits l'année prochaine, ceux qui seront dans les clous devront payer moins que les autres. De la même manière que ceux qui veulent garder leur(s) CTD, la subvention de 50 000 euros pourrait être recalculée. Il faut que chacun assume le prix de sa politique.

6. Championnat U18 R2.

Déjà évoqué au premier point.

7. Communication et lancement du prochain numéro de « Tribunes ».

Les responsables de la publication du magazine Tribunes estiment qu'il serait bien qu'un numéro sorte malgré la situation actuelle.

Le Président précise qu'on pourrait faire un numéro restreint (sous forme électronique uniquement) avec certaines pages consacrées au coronavirus et un peu de rédactionnel avec des belles histoires de football. Cela devrait intéresser certaines personnes pendant le confinement.

Le Bureau Plénier valide la proposition.

8. Lancement de la campagne de subventionnement ANS 2020.

Normalement, tous les districts et les clubs ont désormais accès au compte association pour justifier les dossiers de l'année dernière et déposer les nouvelles demandes pour 2020.

Ensuite, il faudra qu'au niveau de la Ligue, on crée des comptes par districts pour que chaque instance valide les dossiers qui la concernent.

Normalement la FFF a envoyé un mail à l'ensemble des clubs sur le lancement de la campagne. En fonction de la date de sortie de Tribunes, on pourrait également le rappeler dans le numéro.

9. Point FAFA.

Didier ANSELME explique qu'au BELFA du lundi précédent, il a été prévu d'autres réunions FAFA d'ici la fin de saison. Les dossiers non-complets (exemples : manque de la délibération du conseil municipal, non passage de la CRTIS pour faire l'avis préalable, etc) seront regardés avec une bienveillante attention mais il convient d'avoir un maximum de dossiers dans les tuyaux car sinon il y a un risque de perdre le budget affecté à la LAuRAFoot pour aider les clubs dans leurs projets. Un point a été fait avec Serge ZUCCHELLO à ce sujet.

10. Questions et points divers.

- Pascal PARENT propose de fixer une autre réunion du Bureau Plénier avant le 25 mai car cette date parait très lointaine.

Les membres se mettent d'accord sur la date du 04 mai 2020 à 17h00.

- Roland SEUX fait part de l'inquiétude qui existe sur la fin des formations professionnelles même si un report à la rentrée est envisagé.

Il y a également le problème des concours d'entrée aux Pôles Espoirs. Normalement, les listes devaient être envoyées pour le 11 juin au rectorat mais cela ne devrait pas être compliqué de décaler cette date.

Pour les filles, la liste devrait pouvoir être plus facilement arrêtée.

Par contre, pour les garçons cela sera plus compliqué puisqu'on terminait seulement les phases départementales au lendemain des vacances de février et on allait attaquer les phases académiques sur les vacances d'avril et la fin du concours sur la période de mai.

Tout a été reprogrammé sur mai et juin mais on ne sait pas si on pourra les mener à bien.

- Jean-Marc SALZA: demande un point sur la situation des arbitres.

Plusieurs décisions ont déjà été prises, notamment sur les examens médicaux. En revanche, il n'y a pas encore de décision pour les modalités de classement et le traitement des examens fédéraux.

Le Président,	Le Secrétaire Général,
Pascal PARENT	Pierre LONGERE